

BUREAU DES MONITEURS DES CALANQUES

cours et stages d'escalade

272, Avenue de Mazargues, BP 6, 13266 Marseille Cedex 8

Tel Fax : 04.91.22.70.92

e-mail : contact@bmc-escalade.com - site Internet : www.bmc-escalade.com

Photo
d'identité

ECOLE D'ESCALADE du BMC FICHE D'INSCRIPTION Baby Grimpeurs SAISON 2011-2012

NOM : PRÉNOM : né(e) le :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE : PORTABLE :

Nom et N° de portable d'urgence pendant l'activité :

mère : portable :

père : portable :

autre : portable :

E-mail de référence pour recevoir les infos du BMC :

..... @

> Merci d'écrire très lisiblement et de bien noter les points, tirets ou espace

INSCRIPTION

Récapitulatif de mes choix :

Groupe : Baby Grimpeurs

Section : 8ème ou 10ème *

Créneau : Mercredi ou Samedi *

Horaires : 9h30/10h30 ou 10h40/11h40 *

Cotisations : Trimestre

*(Barrer la ou les mentions inutiles)

Récapitulatif Tarifaire :

Cotisations x nbre de trimestre **Total :**

mode de règlement :

Pièces à fournir : Fiche d'inscription complétée et signée, photo d'identité, certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'escalade » et règlement.

BUREAU DES MONITEURS DES CALANQUES

cours et stages d'escalade

272, Avenue de Mazargues, BP 6, 13266 Marseille Cedex 8

Tel Fax : 04.91.22.70.92

e-mail : contact@bmc-escalade.com - site Internet : www.bmc-escalade.com

NOM :

PRÉNOM :

Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant présente-t-il des problèmes de santé, déficiences, troubles du comportement, pouvant poser des problèmes de sécurité pendant l'activité ? Non Oui

si oui préciser :

.....

.....

.....

Recommandations utiles, fragilités signalées par les parents (port de lunettes, de lentilles, prothèses diverses,...) :

.....

.....

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussignéautorise mon enfant.....à participer aux cours d'escalade du BMC. J'autorise les responsables à prendre toutes les dispositions pour la sécurité et la santé de l'enfant.

J'autorise le BMC à utiliser les photos de mon enfant réalisées pendant l'activité pour illustrer le site Internet du BMC, www.bmc-escalade.com, ou autres publications (site à caractère associatif et à but d'informations sur les activités escalade proposées).

Non Oui

Fiche à renvoyer avec le règlement à l'ordre du Bureau des Moniteurs des Calanques.

Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade .

Il ne sera pas accordé de remboursement en cas d'arrêt de l'activité par l'enfant.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS :